



2 octobre 2017

Comment et pourquoi négocier son salaire ?

L'exigence de l'égalité des salaires est inscrite dans la Constitution depuis 1981 et dans la loi sur l'égalité depuis 1996. Pourtant des différences de salaires de presque 20% persistent entre femmes et hommes, dont le 40% n'est pas explicable objectivement. En parallèle aux obligations des entreprises de respecter la loi, les femmes doivent également savoir négocier leur salaire. L'Office cantonal de l'égalité et de la famille (OCEF) leur propose des outils.

Les responsables RH le relèvent souvent : les femmes négocient peu leur salaire, en tous les cas moins fréquemment que les hommes. Pour négocier son salaire, il faut connaître la valeur de son poste, mais aussi ne pas hésiter à mettre en avant ses compétences et ses expériences. Pour être efficace, il s'agit aussi de connaître les critères intervenant dans une négociation salariale. Enfin, craintes et préjugés doivent être dépassés.

Pour soutenir et encourager les femmes dans ce processus, l'OCEF propose un atelier intitulé « Comment et pourquoi négocier son salaire ? ». Cet atelier, proposé en collaboration avec le BPW Club Valais, s'adresse aux femmes en emploi ou en recherche d'emploi. Il sera donné par Valérie Cionca, consultante en développement organisationnel et personnel.

3 ateliers en soirée sont prévus, à Sion le 7 novembre, à Monthey le 23 novembre et à Brigue le 29 novembre. Prix : 60 francs la soirée.

Les inscriptions sont obligatoires sur www.egalite-famille.ch jusqu'à 10 jours avant le cours.

Annexe : flyer

Personnes de contact :

Isabelle Darbellay Métrailler, cheffe de l'OCEF - 027 606 21 20

Ursula Stuedi, collaboratrice scientifique de langue allemande de l'OCEF - 027 606 21 20

